

Monsieur le Maire expose que les trois courts de tennis aménagés sur la zone de loisirs du Plateau sont terminés.

Il est nécessaire d'aménager un chemin d'accès. La dépense est de 2.282 F 60.

Le Conseil Municipal  
après en avoir délibéré, DECIDE

- de faire aménager le chemin d'accès aux courts de tennis
- d'inscrire la dépense prévue, soit 2.822 F 60 au budget supplémentaire de l'exercice 1977.